

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

---



### Comment s'inscrire ?

Il suffit de remplir le bulletin d'inscription et de le retourner à :

Gescop Ouest – 7 Rue Armand Herpin Lacroix – Cs 73902 – 35039 Rennes Cedex

Gescop Ouest vous adressera une convention de formation afin que vous puissiez faire votre demande de prise en charge auprès de votre Opca

L'inscription définitive doit être parvenue 1 mois avant le démarrage de la formation avec le règlement



### Lieu et organisation de la formation

La formation est organisée dans les Scop Scic sur votre région, certaines journées peuvent également se faire au siège de Gescop Ouest à Rennes.

Avant la formation, une convocation de stage est envoyée aux participants, précisant le programme, lieu et horaires



### Une équipe pédagogique à votre écoute

Elle est composée des délégué-e-s territoriaux maîtrisant à la fois le contenu pédagogique et technique de l'animation, les spécificités de gestion, marketing, droit et management coopératif.

Soucieuse de vous offrir une pédagogie de qualité, l'équipe de formatrices et formateurs se forme elle-même régulièrement aux nouveaux outils et nouvelles méthodes d'animation.

Également à votre écoute sur toutes nos offres de formations et offres d'accompagnements,

- ✓ Edith Pavoine, responsable management et vie coopérative
- ✓ Sophie Denier, assistante de direction, en charge de la formation, communication



### Nos coordonnées

Gescop Ouest – 7 Rue Armand Herpin Lacroix

CS 73902 – 35039 Rennes Cedex

Tel 02.99.35.21.54 – [urouest@scop.coop](mailto:urouest@scop.coop) – [www.les-scop-ouest.coop](http://www.les-scop-ouest.coop)

N° agrément de formation continue : 53 35 03804 35